Appel de dossiers - Ouvert aux membres de La Maison
Boîte Lumineuse 2025

APPEL DE DOSSIERS EXCLUSIF AUX MEMBRES : BOÎTE LUMINEUSE
Date de tombée : 2 mars 2025 à minuit (heure de Winnipeg)

La Maison est heureuse de lancer un appel de dossier à ses membres pour exposer une œuvre dans sa Boîte Lumineuse pour une durée de 3 mois entre les mois d'avril et d'octobre 2025.

Installée en 2018 dans le cadre du Flash Photographic Festival, la Boîte Lumineuse a subi l'usure du temps et des éléments, mais, bonne nouvelle, elle est de nouveau pleinement fonctionnelle depuis janvier 2025 ! Située devant l'ancien hôtel de ville de Saint-Boniface, elle est visible du Boulevard Provencher, une artère très passante du quartier. Cet emplacement offre beaucoup de visibilité pour une œuvre dans un contexte extérieur, rencontrant directement le public dans leurs déplacements quotidiens, hors des lieux traditionnels d'exposition. Le format de la Boîte Lumineuse rappelle à la fois la publicité, les enseignes de magasins et les panneaux d'affichages de lieux commerciaux, spirituels ou culturels.

Nous sommes intéressées par les candidatures qui explorent le contexte spécifique de la Boîte Lumineuse et de son emplacement sur le Boulevard Provencher. Nous recherchons particulièrement des propositions qui font un lien avec un élément spécifique au site - architectural, historique, culturel ou naturel. Bien que la Boîte Lumineuse s'associe facilement à des pratiques photographiques, cet appel est ouvert aux pratiques multidisciplinaires qui vont au-delà de l'image (pratiques performatives, conceptuelles, d'installation, d'intervention, de sculpture, etc), tant qu'elles puissent s'exprimer à travers un format 2D. Nous sommes donc ouvertes à des propositions qui présentent une documentation d'un travail tridimensionnel sous le format de l'image imprimée.

Le format de la Boîte Lumineuse présente une image de taille 4' x 6' (qualité du fichier de 200 ppi) sous format paysage. Si votre image n'est pas déjà de ce format, soyez prêt.e. à travailler avec l'équipe pour s'assurer que le design graphique suit ces dimensions. L'œuvre n'a pas besoin d'être inédite et il peut s'agir d'une documentation d'un travail déjà terminé qui a été présenté avant.

Deux plages d'exposition de 3 mois sont disponibles :
1er avril au 1er juillet 2025
15 juillet au 15 octobre 2025

Veuillez indiquer si vous avez une préférence ou une impossibilité à travailler avec l'une ou l'autre des plages horaires.

Éléments à inclure au dossier

- Description de l'oeuvre présentée (300 mots)
- Démarche artistique (250 mots)
- CV (3 pages max)
- Images de l'oeuvre proposée ou d'oeuvres antérieures similaires si l'oeuvre n'est pas encore terminée (3 images max)
- Liste descriptive (titre, année, matériaux/médiums, taille, crédits photo, et toute autre information jugée pertinente à la compréhension de l'oeuvre)

Veuillez joindre tous les documents dans un seul fichier PDF et le transmettre à l'adresse suivante : appels.mda@gmail.com avec l'objet "Appel Boîte Lumineuse 2025"

Date de tombée : 2 mars 2025 à minuit (heure de Winnipeg)

Nous confirmerons la bonne réception de votre dossier dans les jours qui suivent et contacterons les artistes sélectionné.e.s avant la mi-mars. Toutes les personnes ayant soumis leur candidature recevront une réponse d'ici la fin du mois de mars, qu'elle soit positive ou non.

N'hésitez pas à nous écrire à l'adresse info@maisondesartistes.mb.ca avant la date de tombée si vous avez besoin d'accommodations pour la soumission de votre dossier ou si vous désirez nous faire parvenir un format de soumission alternatif (audio ou vidéo).

Modalités d'exposition

Pour soumettre votre candidature, vous devez être membre en règle de La Maison des artistes visuels francophones (écrivez nous si vous n'êtes pas certain.e de la date de renouvellement de votre abonnement)
Devenir membre

La Maison offre un cachet d'exposition de 571$ aux artistes sélectionné.e.s, selon les barèmes de CARFAC (A.1.6 • Expositions dans d'autres lieux publics).

L'œuvre sera imprimée dans un format de 4 x 6 pieds et le fichier doit être de 200 ppi. Les frais d'impressions seront couverts par La Maison.